
◀ COMMUNIQUE du 9 novembre 2018 ▶

Mise à la retraite d'office de P. Verrier : le ministère désavoué

Alors que les syndicats siégeant en commission disciplinaire avaient rejeté unanimement le projet d'une sanction, le ministre a prononcé la mise à la retraite d'office de notre collègue Pascal Verrier, enseignant de philosophie à Paris.

Pascal Verrier et son comité de soutien, dont est membre la Fédération SUD Education, ont obtenu une première victoire puisque le tribunal a décidé de suspendre l'exécution de cette sanction complètement inique et illégitime et a ordonné au ministère la réintégration de notre collègue.

La Fédération SUD Education s'oppose à toutes sanctions envers Pascal Verrier et exige du ministère à ce qu'il soit rétabli dans ses droits.

Une attaque contre l'un d'entre nous est une attaque contre toutes et tous.